

Création de la rue des écoliers !



À partir de la rentrée des vacances de la Toussaint, des mesures seront mises en place pour renforcer la sécurité aux abords des écoles primaires Paul Bert et Pasteur avec la création d'une rue des écoliers.

▼ Contenu

A partir du 4 novembre, dans un souci de **protéger les enfants et de rassurer les familles**, les zones situées devant les écoles Paul Bert et Pasteur seront entièrement piétonnes avec l'installation de barrières aux intersections stratégiques de l'avenue **Pasteur et Paul Bert**. Ces barrières auront pour but d'interdire l'accès des véhicules à moteur, créant ainsi **un environnement plus sûr** pour les élèves lorsqu'ils arrivent ou quittent l'école.